

Keçu l'offre en main propre le 27/02/2024

(Aucun objet)

Yannick Reche <yannickreche@icloud.com>

Mar 27/02/2024 16:16

À : Pat pat <patib@outlook.fr>



ABAFIM PRESTIGE



SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2023 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense - Tour A - 110 esplanade du Général de Gaulle - 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : Monsieur GOUVE Patrick - Madame ISABEUE GRIMMELPONT -
Demeurants : 5 rue de la Fleurie 62300
Reconnai(ssen)t avoir visité le bien à 8 h par l'intermédiaire de l'agence immobilière
ABAFIM, le bien Mandat N° 26150 ci-après désigné :

Maison de XVIIIe siècle - Cadastre Section A 553 - Section B 66 - 205 - 210 -
d'une contenance de 8418 m² Commune de HARIENAC 31640 - 15 Rue Louis PASTEUR

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : €
Honoraires d'agence : €
Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur : 620,000 €
(en lettres : Six cent vingt mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :
- % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de 80,000 €
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de 540,000 €

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

ABAFIM PRESTIGE
16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signé au sein d'une étude notariale au plus tard le : **26 MARS 2024**.

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à **ELEU DIT Beauvette**, le **27/02/2024**

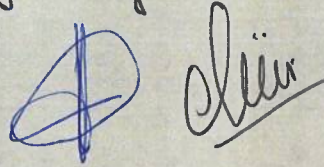
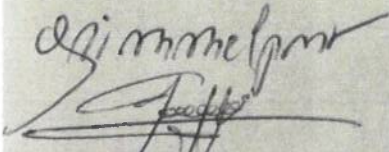
L'acquéreur,
("Offre d'achat soumise
aux présentes conditions")

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
("Acceptation de l'offre
aux présentes conditions")

OFFRE D'ACHAT soumise aux
Présentes Conditions

offre refusée



(1) Condition(s) suspensive(s) :

APPERT. P. somme de 150.000 € suite à
vente d'un Bien (MARS 2024)
P. Banque 600.000 € sur 20 ANS
RÉALISATION DE LA VENTE DE NOTRE BIEN situé au 17 rue du Manoir, 59112
d'où le COMPROMIS a été signé le 15/02/2024 en l'étude de M. le notaire
BYSSEN A. SECLIN

CARVIN

ABAFIM PRESTIGE
16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes